Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 10 (1891)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique : actes administratifs et officiels

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Xme Année 1891 N° 2

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Rédacteur en chef : Paul STRŒHLIN, Cité, 20, Genève.

La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.

SOMMAIRE : *Société suisse de numismatique.* Démissions. — Réceptions. — Tirage à part des publications de la Société. — *Société royale belge. Congrès de 1891.* — **M. Cailler,** Une médaille vaudoise. — **P. Strœhlin,** Le concours Ch. Galland à Genève. — NÉCROLOGIES : Charles-Louis van Peteghem. David-Jaques Duval. — MÉLANGES : Expositions municipales d'art à Genève. — Distinctions obtenues par des membres de la Société. — Supplément de Haller. — Catalogue du médailler de la Chaux-de-Fonds. — Annonces.

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

ACTES ADMINISTRATIFS ET OFFICIELS

Démissions.

MM. Frédéric Steiner, à Berne.
Roth-Rosat, à Seedorf, Berne.

Réceptions.

Dans sa séance du 25 février 1891, le Comité de la Société suisse de numismatique a eu l'honneur de recevoir comme membres actifs :

MM. Paul SAVOIE-PETITPIERRE, négociant, Neuchâtel.
C. LAUER, médailleur, Nüremberg.
SCHIFFMANN, bibliothécaire de la ville, Lucerne.
FEHR, étudiant au Polytechnicum, Zurich.
Louis DUFOUR, archiviste d'Etat, Genève.

Le Président, Paul STRŒHLIN.

Le Secrétaire, Jaques MAYOR.

Tirages à part des publications de la Société.

A partir de l'année 1891, les articles publiés dans la *Revue suisse de numismatique* auront droit à des tirages à part pour autant que les auteurs en auront fait la demande écrite à la rédaction. Les articles importants et comprenant moins d'une feuille (16 pages) de texte auront droit à 25 exemplaires. Ceux qui comprendront deux feuilles d'impression au moins, auront droit à 50 exemplaires. Les articles de moins de quatre pages n'auront droit qu'à deux livraisons de la *Revue.*

Ces tirages à part seront livrés sans titre et sans couverture.

Il ne sera pas fait de tirage à part des articles du *Bulletin.* L'imprimeur sera toujours à même de fournir, au même prix qu'à la Société de numismatique, des tirages supplémentaires au chiffre gratuit. Ces commandes devront être adressées à la rédaction à la livraison des mémoires manuscrits. L'imprimeur fera des tirages à part du *Bulletin* pour ceux qui le désireront, mais à leurs frais.

RÉDACTION DE LA SOCIÉTÉ.
Cité, 20.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE
DE BELGIQUE

Bruxelles, le 7 février 1891.

Monsieur le Président et très honoré confrère,

Un congrès international de numismatique aura lieu à Bruxelles le 5 juillet 1891 et jours suivants, à l'occasion du cinquantenaire de notre Société. Ce congrès est placé sous le haut patronage de S. A. R. Monseigneur le prince Phi-